

Toulouse, le 12/06/2023

Dossier suivi par :
Audrey CABANEL
Tél : 05 62 00 72 88
Email : anc@reseau31.fr
N° de dossier : 665452

JOSIANE GOUASQUET
Succession GOUASQUET MARCEL
31 Camin Naou
31440 CHAUM

Objet : Rapport du contrôle de bon fonctionnement de votre dispositif d'Assainissement Non Collectif.

Madame,

Suite au contrôle réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de votre dispositif d'Assainissement Non Collectif, **Dossier n°665452**, situé :

Village
31110 SACCOURVIELLE

Vous trouverez ci-après le rapport de visite.

Bien entendu, les services de Réseau31 restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.



Fabien DREHER
Pour le Président et par délégation,
Le Responsable du Pôle
Contrôle de l'Assainissement

Pour information, Commune de SACCOURVIELLE

Renseignement généraux	
Numéro de dossier :	665452
Propriétaire :	GOUASQUET JOSIANE
Adresse du propriétaire :	Villa les Iris 31 Camin Naou 31440 CHAUM
Adresse du dossier :	Village 31110 SACCOURVIELLE
Référence(s) cadastrale(s) :	A620,A150,A151
Zonage assainissement :	Non Collectif
Type d'habitat	Hameau
Raccordabilité au réseau EU :	Sans objet
Alimentation en eau potable :	Réseau public

Caractéristiques de l'immeuble	
Dénomination de l'immeuble :	
Date ou Année de construction :	
Type d'immeuble :	Maison individuelle
Nombre de logement(s) :	1
Nombre de pièce(s) principale(s) :	6
Nombre de chambre(s) :	4
Nombre d'équivalent-habitant(s) :	6
Observation(s) :	

Usage de l'immeuble	
Usage déclaré :	Logement inhabité
Occupation déclarée :	
Observation(s) :	

Contrôle	
Date du contrôle :	09/06/2023
Dossier suivi par :	Audrey CABANEL
Contrôle réalisé par :	Audrey CABANEL
Contrôle effectué en présence de :	Josiane GOUASQUET

Conformité des écoulements : NON CONFORME

(cf. détail en ANNEXE 1)

Travaux de mise en conformité demandés : Raccorder l'ensemble des eaux usées sur le réseau de collecte du dispositif d'assainissement non collectif à créer.

Observation(s) (le cas échéant) :

Conformité du dispositif : ABSENCE D'INSTALLATION

Non-respect de l'article L.1331-1-1 du Code de la Santé Publique.

Travaux obligatoires à réaliser sous 1 an : Mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif réglementaire au dimensionnement adapté.

Fait le 12/06/2023

Fabien DREHER
Pour le Président du SMEA 31
et par délégation,
Le responsable du Pôle
Contrôle de l'Assainissement



NB : Dans le cadre d'une transaction immobilière, la durée de validité du présent rapport est de 3 ans à compter de la date du contrôle. **La réalisation des travaux obligatoires incombe à l'acquéreur dans un délai de 1 an à compter de la date de signature de l'acte de vente.**

Conformément à l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique, au règlement du service Assainissement Non Collectif de Réseau31 et à la délibération du conseil syndical en date du 13/04/2023, **la non réalisation des travaux obligatoires dans le délai imparti expose le propriétaire au paiement d'une pénalité financière tous les ans jusqu'à mise en conformité de l'installation.**

Avant tout travaux de réhabilitation, il est impératif de déposer une demande d'examen préalable auprès de Réseau31.

Lors de la réalisation des travaux, il est obligatoire de faire réaliser un contrôle de bonne exécution avant le remblaiement.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez consulter notre guide pratique et télécharger la demande d'examen préalable sur notre site internet : www.reseau31.fr

anc@reseau31.fr

Constat établie le : 09/06/2023

Provenance des EU	Localisation	Destination des EU	Commentaires
Evier	RDC	Indéterminé	
WC	RDC	Indéterminé	
Evier	RDC	Indéterminé	
Lave-linge	RDC	Indéterminé	
WC	R+1	Indéterminé	
Lavabo	R+1	Indéterminé	
Baignoire	R+1	Indéterminé	
Bidet	R+1	Indéterminé	



NB : Le présent constat est établi sur la base des points d'eaux déclarés par le propriétaire ou son représentant.

Lors du contrôle, le contrôleur vérifie la destination des eaux usées à l'extérieur du bâtiment et c'est le propriétaire ou son représentant qui ouvre chaque point d'eau tour à tour à la demande du contrôleur (sauf exception à la demande du propriétaire).
En cas de litige, Réseau31 ne pourra être mis en cause dans le cas où le propriétaire ou son représentant n'ouvrirait pas le bon point d'eau.



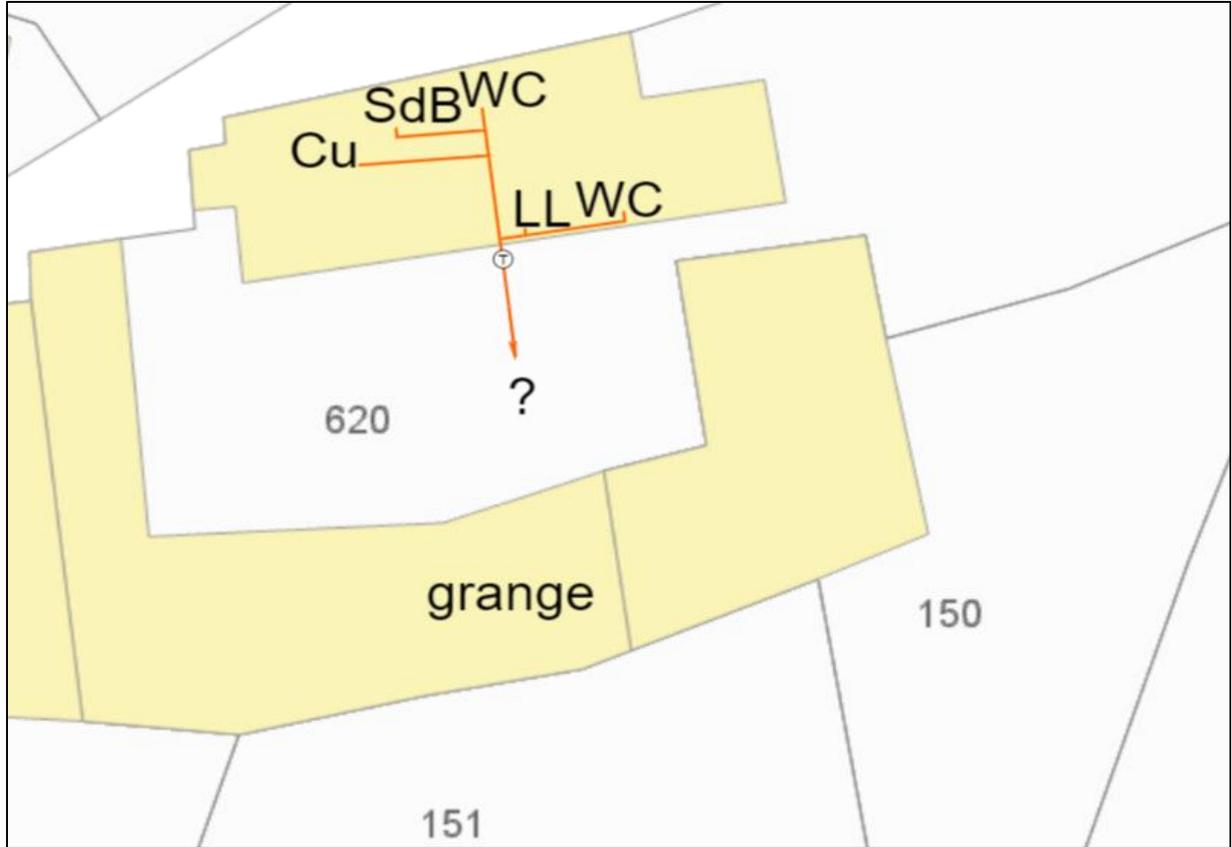
**CONTRÔLE DE BON FONCTIONNEMENT
D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
Dossier n°665452 - Contrôle du 09/06/2023
Annexe 2 : Données Techniques

Pôle Contrôle de l'Assainissement
anc@reseau31.fr

Données générales	
Désignation de la filière :	Absence d'installation
Statut de l'installation :	
Date de mise en service :	
Commentaire(s) :	
Zones à enjeux	
Zone à enjeux sanitaires :	Non
Zone à enjeux environnementaux :	Non
Commentaire(s)	
Distances	
Respect des distances recommandées :	Oui
Respect des distances réglementaires :	Oui
Observation(s)	
Terrain	
Surface du terrain (m ²) :	837
Surface destinée à l'assainissement (m ²) :	
Terrain en pente :	Oui
Si oui, type de pente 1	Plat
Si oui, type de pente 2	Forte
Si oui, type de pente 3	
Terrain inondable :	Non
Utilisation du terrain	
Etat du terrain :	Paysagé
Jardin potager sur l'ANC :	
Voie de circulation sur l'ANC :	
Construction sur l'ANC :	
Autre :	
Caractéristiques du sol	
Etude de sol réalisée :	Non

Détails :

Ouvrage(s)	Description(s)	Constats	Commentaire(s)
Rejet indéterminé	Rejet direct d'eaux brutes	Accessibilité : Non Bon état de fonctionnement : Dimensionnement : Défaut constaté : Oui (cf. commentaires)	Rejet non réglementaire.



NB : Schéma de principe non contractuel, ne constitue en aucun cas un plan de récolement réel et exact.

LEGENDE	Alimentation	Forage	Eaux usées	Fossé
		Point de conso	Fosse d'accumulation	Puisard
		Puits	Fosse septique	Puits d'infiltration
	Eaux pluviales	Gouttière	Fosse toutes eaux	Rejet par tranchée
	Grille EP	Préfiltre externe	Rejet EU	
	Cuve de stockage EP	Aire de compostage	Rejet EP	
	Ouvrage de régulation	Autre dispositif	Abréviations	
Divers	Regard intermédiaire	Filière agréé	EU Eaux usées	
	Regard non accessible	Filière non agréé	EP Eaux pluviales	
	Siphon de sol	Lit filtrant à flux vertical drainé	EM Eaux ménagères	
	Té de tringlage	Lit filtrant non drainé	EV Eaux vannes	
	Poste de relevage	Lit filtrant à flux horizontal	CU Cuisine	
	Piscine	Lit d'épandage	SDB/SD Salle de bain / d'eau	
	Ventilation	Ouvrage indéterminé	LM Lave-mains	
	Grille / Caillebotis	Terre d'infiltration	LL Lave-linge	
		Traitement par tranchées	LV Lave-vaisselle	
			WC Toilettes	